

## **Rapport de la commission ad hoc concernant le préavis municipal n° 58 / 05**

Demande de participation de la commune de Cugy pour un montant de Fr. 20'712,-- au projet de schéma directeur du Nord lausannois

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission ad hoc, formée de Madame Isabelle Melli et Messieurs Gilbert Décosterd, et Christian Michoud s'est réunie 2 fois le 25 avril et le 3 mai 2005.

Nous remercions Monsieur Raymond Bron Municipal qui nous a très bien informés en même temps que la commission des finances.

### **2. Commentaire**

La commission des finances, lors de la votation du budget 2005 avait amendé le compte 400.3526.00 en proposant de supprimer la somme de Fr. 21'000,-- prévue pour le schéma directeur du Nord lausannois.

Pourquoi, le 2 décembre 2004, le Conseil a-t-il suivi la commission des finances ? A ce moment-là, les explications étaient très peu claires : nous ne voyions pas la nécessité de faire partie du Nord-lausannois, alors que nous avons pris des orientations dans le cadre du plan directeur du Gros-de-Vaud. La commission des finances avait d'ailleurs déjà proposé de revenir avec un préavis.

Nous avons pu prendre connaissance de la convention liant les partenaires du schéma directeur du Nord lausannois. Vous avez tous lu le préavis no 58/05. Il est tellement clair et précis qu'il nous a convaincus que nous devons participer avec toutes les communes citées et ne pas rester seulement sur un strapontin.

Après avoir consulté la commission des finances, nous sommes très vite et unanimement tombés d'accord pour accepter ce préavis.

### **3. Conclusion**

La commission ad hoc vous recommande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, d'accepter le préavis no 58/05 tel que présenté par la Municipalité.

Cugy, le 4 mai 2005

Secrétaire : Isabelle Melli    Rapporteur : Christian Michoud    Membre : Gilbert Décosterd